

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 701)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 453

présenté par

M. Audibert Troin, M. Cinieri, M. Foulon, M. Cochet, M. Gest, M. Ginesta, Mme Lacroute,
Mme Pons et M. Vitel

ARTICLE 10

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.